



## Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2016  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

#### Cinquante-cinquième session

1<sup>er</sup>-10 février 2017

**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous**

### **Déclaration présentée par la Foundation for Subjective Experience and Research, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

Il est indispensable de mettre en œuvre la philosophie du partage pour parvenir à un développement durable pour tous. Cette vision globale vise à éliminer la pauvreté extrême. La grandeur d'âme, qualité interne, et la voie de la réconciliation favorisent le partage au sein de nos relations sociales, ce qui permet de respecter la devise « ne laisser personne de côté ».

La Foundation for Subjective Experience and Research (S.E.R) œuvre en faveur de la réconciliation et de la paix, des droits fondamentaux et de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement depuis de nombreuses années. S.E.R accomplit cela en soulignant l'importance de la réconciliation et des grandes valeurs morales et en partageant des idées et des expériences sur la mise en œuvre des objectifs des Nations Unies, aujourd'hui repris dans les objectifs de développement durable.

L'idée de « partage » vise l'élimination de la pauvreté grâce à des réformes socioéconomiques et politiques. Cette notion tend à renforcer la valeur humaine, la dignité et l'égalité afin qu'elles contribuent à l'avènement d'un meilleur ordre mondial.

Si toutes les personnes qui disposent de suffisamment de ressources partagent leurs richesses avec ceux qui ont besoin d'aide, il y aura la paix sur terre. La pauvreté extrême et la faim seront éliminées et les besoins sanitaires fondamentaux seront satisfaits.

Les politiques des institutions financières internationales axées sur la croissance n'ont que récemment reconnu que le bien-être de l'homme, la dignité et l'autonomisation étaient aussi importants que la croissance. Il en va de même pour les politiques nationales qui restreignent la fourniture de services sociaux de base, par exemple dans les secteurs de l'éducation et de la santé. En raison de ces politiques, même les pays développés sont confrontés à une aggravation des inégalités en dépit de la croissance.

Il est urgent de prendre des mesures pour favoriser l'intégration sociale grâce à la redistribution des richesses accumulées de manière inégale, afin de créer des sociétés stables et justes.

Cela exige de mettre en place des mesures qui n'ont jamais été prises auparavant.

En plus d'outils comme l'intervention de l'État au moyen d'une imposition progressive, il est indispensable de favoriser la cohésion sociale et de mettre en place un processus de réconciliation volontaire entre les personnes exclues et les bénéficiaires de la croissance économique, et de concilier des objectifs comme la richesse et la responsabilité sociale et les intérêts individuels et ceux de la communauté.

Toutes les cultures ancestrales nous transmettent des valeurs de développement intérieur, des vertus qui peuvent être perçues comme des phares nous guidant hors d'un terrain dangereux. L'une de ces vertus bien connues est le partage, symbolisé par Saint Martin dans la culture chrétienne.

Le partage est un acte volontaire. Il suppose que l'autre a droit à la dignité, qu'il jouit du droit de vivre et de droits élémentaires. Cet acte représente une utilisation commune des ressources.

Pour remédier à l'actuelle répartition déséquilibrée des richesses et faciliter les actions non conventionnelles des bénéficiaires de la croissance, la Foundation for Subjective Experience and Research (S.E.R) propose de lancer une campagne pour le partage, afin d'atteindre le premier objectif de développement durable, soit l'élimination de la pauvreté, pour parvenir au développement durable en ne laissant personne de côté. Cette campagne devrait être dirigée par des partenaires de premier plan exemplaires, comme des personnalités issues du monde de la politique, du secteur financier, ou des grandes entreprises et des grands propriétaires. Ces personnes pourraient, par exemple, donner dix pour cent de leurs richesses, y compris en biens immobiliers, à un fonds géré par l'ONU ou par des experts issus des gouvernements, de la société civile et des ONG. Les entreprises pourraient également contribuer en partageant leurs profits, en transformant des emplois informels en emplois stables et en réservant une partie de ceux-ci aux groupes les plus défavorisés, par exemple les jeunes, les femmes et les minorités. En donnant des terres, les personnes vivant dans des zones rurales pourraient cultiver des plantes pour assurer leur subsistance. Un financement de l'accès à Internet dans les zones reculées pourrait contribuer à réduire le fossé numérique.

Toutes ces contributions illustrent la réalisation de la cohésion sociale par la réconciliation en action. C'est en raison de cette vaste gamme d'effets positifs que la Foundation for Subjective Experience and Research (S.E.R) demande l'instauration d'une décennie pour la réconciliation à l'échelle mondiale depuis 2009.

Une dernière remarque : en appliquant le principe du partage, non seulement nous honorons ceux qui en ont besoin et nous nous réconcilions avec eux, mais nous honorons de manière équivalente notre raison de vivre et nous nous réconcilions avec nous-mêmes.

---